

**DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA CAISSE DES DEPÔTS ET
CONSIGNATIONS POUR LE COMPTE DE L'ETAT AU TITRE DU DISPOSITIF
« CONSEILLER NUMERIQUE »**

Décision N° 2024-136

LE MAIRE DE SAINTE GENEVIEVE DES BOIS,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L. 2122-22,

VU la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021,

VU le mandat conclu entre la Direction générale des collectivités locales, l'Agence nationale de la cohésion des territoires et la Caisse des dépôts et consignations le 7 avril 2021 concernant l'opérationnalisation du dispositif « Conseiller numérique »,

VU la délibération n° 14190 du 23 mai 2020 par laquelle l'assemblée délègue au maire ses attributions pour la durée de son mandat, pour les matières mentionnées aux alinéas 1 à 26 inclus hormis les 17, 21, 25 de l'article L.2122 – 22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT la volonté municipale de développer des actions d'accompagnement des publics au numérique, notamment au sein de l'Espace France Services

CONSIDERANT la possibilité d'adhérer au dispositif « conseiller numérique » afin de permettre la formation d'un agent aux usages numériques au sein de l'Espace France Services et de bénéficier d'un financement partiel de son poste.

DECIDE

DE SOLLICITER auprès de la Caisse des dépôts et consignations une subvention dans le cadre du dispositif « conseiller numérique » à hauteur de 42500€ sur 3 ans.

AUTORISE la Commune à s'inscrire dans le cadre du dispositif « Conseiller Numérique » porté par la Caisse des dépôts et consignations pour le compte de l'Etat.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces s'y rapportant.

IMPUTE les recettes correspondantes au chapitre 74.

Il sera rendu compte au Conseil Municipal, à sa plus prochaine séance, de la présente décision.

Fait à Sainte-Geneviève-des-Bois,

Le 15/07/2024

Pour le Maire et par délégation
Nathalie VASSEUR


Frédéric PETITTA

Maire de Sainte-Geneviève-des-Bois

Vice-président de Cœur d'Essonne Agglomération